Cauzac

Chers habitants de Cauzac, nous l'avons fait, le voici, notre premier bulletin municipal. Il contiendra des informations administratives et de fonctionnement sur la commune mais nous souhaitons qu'il devienne également le vôtre, un bulletin participatif.

Le mot du maire

« Chers administrés.

Durant la campagne électorale, nous sommes allés à votre rencontre pour vous entendre, analyser vos idées, et construire notre projet pour Cauzac.

Élus, nous respectons nos engagements, parmi lesquels l'information de tous de l'action municipale.

>>

L'équipe Municipale et son rôle

Elus en Mars, le nouveau conseil prend officiellement ses fonctions le 25 Mai 2020. (COVID oblige)

Claude Lebot est élu maire. Il succède à Mme Wohmann, après 2 mandats à la tête de la commune.

Nous la remercions pour son engagement et dévouement pour notre commune et ses habitants.

Thierry Roger est élu 1^{er} adjoint, Priska Vomiéro 2^e adjointe et Danièle Linon 3^e adjointe.

Ginette Lacoste, Valérie Nodon de Mombaron, Philippe Lalanne, Denis Maurel, Jean-Louis Delebassée, Guillaume Linon et Ugo Mérici conseillers municipaux.

La vocation (et le devoir) d'un conseil municipal est d'administrer les affaires de la commune avec une gestion financière pertinente, dans l'écoute de tous, et de satisfaire aux attentes de la majorité, et dans l'intérêt de toutes et tous.

Le conseil municipal vous représente, il défend vos intérêts, et se fait entendre au sein de la CCPAPS (Communauté des Communes Portes d'Aquitaine en Pays de Serres).

Il participe avec ses collègues de l'intercommunalité à sa bonne gestion.

En effet, des compétences d'importance sont portées par la CC : (les citer)

Bulletin Municipal

n°

Finances de la commune

La fiscalité nous concerne tous, et fidèles à nos engagements, le conseil a voté à l'unanimité le budget 2020.

Unanimité également pour le vote du gel des 4 taxes : la bonne gestion financière des années précédentes explique et permet cela.

- -Taxe d'habitation
- -Taxes foncières (bâti et non-bâti)
- -CFE (Cotisation foncière des entreprises)

Budget primitif 2020 : 680749 €

Dépenses Fonctionnement : €

-

-

Recettes Fonctionnement: €

_

Budget d'investissement : 127400 €

Dépenses d'Investissement : €

-

_

Recettes Investissement : €

_

-

Gestion de la COVID19

Dès la fin du confinement, la municipalité décide la réouverture de l'école et de ses « services annexes » : cantine, garderie et ramassage scolaire.

Vie scolaire

Une concertation globale avec les enseignants, parents d'élève et personnel municipal a permis d'accueillir 70% des effectifs par ½ classe.

Au mois de juin, avec un protocole sanitaire allégé et l'obligation pour tous les enfants de reprendre leur scolarité, nous avons continué dans cet esprit de concertation. 63 élèves sur 65 ont repris le chemin de l'école.

• Le personnel enseignant 2020/2021

- Maternelle (1): Mme Élisa Malevialle

- Primaire (2) CP/CE1 : Mme Theulé Émilie (Directrice)
- Primaire (3) CE2/CM1/CM2: Mme Sage Ludivine

Deux enseignantes ont quitté l'école à la sortie 2019/2020 : Mmes Corinne Irigoyen (Directrice) et Carine Laville.

• Le personnel municipal

- Cécile Ardouin : Adjointe technique, cantine scolaire
- -Carole Guiterrez : Adjointe technique
- -Marie-Pierre Rivière : Adjointe d'animation
- -Helena Duarte : Adjointe technique -Brigitte Latorre : Adjointe technique

• Effectif de l'école

→ 66 enfants (65 en 2019/2020)

- Classe 1: 15 enfants (20 en 2019/2020)
- Classe 2:24 enfants (21 en 2019/2020)
- Classe 3:27 enfants (24 en 2019/2020)

Suite à l'arrêté du 20 avril 2017 les établissements

Travaux d'accessibilité

recevant du public (ERP) sont dans l'obligation de se mettre en conformité accessibilité des personnes à mobilité réduites (PMR).

Cela implique : marquage parking PMR + cheminement parking – porte mairie et salle des fêtes ainsi qu'à l'église de Saint Eulalie et Saint Clair, amélioration éclairage extérieur jusqu'à 50 lux, plafond acoustique dans la mairie, restructuration sanitaire dans l'école et la salle des fêtes, rampes d'accès etc...

Des études ont été faites avec l'ancienne équipe municipale et aujourd'hui nous avons une estimation des travaux. Les plus gros postes de ces travaux concernent l'aménagement des sanitaires à l'école ainsi que dans la salle des fêtes.

Montant des travaux :

Montant des subventions :

Associations

Cauzac compte à ce jour huit associations :

- Association des parents d'élèves
- Association sauvegarde saint clair
- écureils de cauzac
- association intercommunale des propriétaires et chasseurs
- association les marioles
- azac
- Respect Carpe 47
- -Musicobus (le souffle et l'esprit)

Bulletin Municipal

n°

Dans chaque bulletin, nous ferons un focus sur une des associations.

Aujourd'hui nous présentons la plus récente :

Le souffle et l'esprit (Musicobus), voir dernière page du bulletin.

<u>Évène</u>ment

Connaissez-vous le Hang'art? C'est une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), qui a ouvert il y a deux ans un restaurant solidaire anti gaspi à Agen.

Fin 2019 a germé l'idée de faire profiter les habitants des campagnes reculés d'un lieu convivial chez eux en leur proposant une restauration et des activités sur mesure apportées par le Hang'artbus.

Le rendez-vous est pris pour un apéritif-concertation avec la population de Cauzac pour choisir ensemble les activités proposées aussi bien par le Hang'artbus que par les Cauzacais.

Venez nombreux le 8 octobre à 18 heures à la salle communale (salle des fêtes) de Cauzac.

Infos utiles

Cauzac

Mairie:

Les horaires d'ouverture de la Mairie au public : Lundi de 9 H à 12 H Jeudi de 14 H à 18 H

N° de la mairie : 05.53.95.73.55

mail de la mairie : mairie.cauzac@wanadoo.fr

Déchetterie :

n°:

Les horaires d'ouverture de la déchetterie au public :

Lundi: 14h-18h

Mercredi: 9h-12h // 14h-18h

Vendredi: 9h-13h

Samedi: 9h-12h // 14h-18h

État civil

NAISSANCES:

- -Jade, Françoise, Laurence CHABON THUBER, le 27 JANVIER 2020
- -Bénédicte, Marie, Claire FRISONROCHE, le 22 MARS 2020
- -Adam, Arthur, Joseph LAHOUSE, le 4 AOUT 2020

PACS:

M. FOISSAC Gaël & PRAMPARO Amandine le 12 juin 2020

DÉCES:

M. ALAVAREZ Ramiro le 31 mars 2020

Cauzac propre

Notre cadre de vie est agréable, nous devons tout mettre en œuvre pour le préserver.

-La propreté de la commune est l'affaire de tous. La déchetterie de Dondas permet la collecte de tout ce que le tri sélectif en place à côté de la salle des fêtes ne peut assurer.

A ce sujet, nous déplorons le manque de civisme de certains qui posent leurs déchets n'importe comment! C'est manquer de respect envers la très grande majorité des administrés!

-Journée participative « Nettoyons la nature » prévue cet automne :

Le conseil municipal s'associera aux élèves et leurs enseignants pour une action « Propreté de notre commune ».

Vous souhaitez passer aux actes? Vous partagez ces valeurs? Vous désirez lier connaissance? Participez avec nous, vous serez les bienvenus.

Nous nettoierons nos lieux publics et nos chemins communaux.

Chemins communaux

Il sera procédé à un état des lieux (recensement et état d'entretien).

Propriétaires riverains, randonneurs : nous comptons sur vos projets et vos actions pour ouvrir tous les « axes de circulation », et contribuer à leur entretien.

Identifier (enfin) Cauzac

Le conseil municipal vous invite à réfléchir avec lui à la création du logo de notre commune.

Ce sujet n'est ni anodin ni futile : en effet, ce logo permettra à tous d'identifier Cauzac. Il sera le fruit de la réflexion de tous.

Pour que cette démarche participative soit un succès, nous procèderons par étape :

1. collecter vos propositions, soit par retour sur l'adresse mail de la mairie, soit par remise dans la boîte à lettre ou aux horaires d'ouverture.

- 2. dégager des critères majeurs : selon vous :
- *quelle(s) couleur(s) caractérise(nt) Cauzac?
- *quels mots qualifient Cauzac?
- *quel(s) lieu(x), symbole(s), monument(s), objet(s) pour représenter Cauzac ?

Nous étudierons toutes les suggestions et nous espérons une proposition de chaque habitant.

Cauzacais de tout horizon, de tout âge, résident de longue date ou fraichement installé: votre avis est important!

Nous recueillons jusqu'au 25/12/2020 vos propositions.

Nota Bene

Nous nous étions également engagés à organiser une réunion publique et à accueillir les nouveaux habitants.

Le contexte actuel autorise un accueil inférieur à 80 personnes. Ces moments de convivialité ne sont donc que partie remise.

